

dic. 1856

LETTRE PASTORALE

DE

MGR. L'ADMINISTRATEUR DU DIOCESE DE QUEBEC,

AU CLERGÉ,

POUR LA PROMULGATION DU CÉRÉMONIAL PUBLIÉ PAR ORDRE DU
PREMIER CONCILE PROVINCIAL.



CHARLES FRANCOIS BAILLARGEON,
par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège Apostolique,
Evêque de Tlca, Administrateur du diocèse de Québec.

AU CLERGÉ SÉCULIER ET RÉGULIER DU DIOCÈSE.

Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Vous savez, nos très-chers collaborateurs, que les Pères du premier Concile de cette province, animés d'un saint zèle pour l'honneur du culte divin, ont ordonné la publication d'un Cérémonial, en tout conforme au Cérémonial des Evêques, au Pontifical, au Missel et au Rituel Romain.

Ce livre, imprimé à Montréal, parut dès le commencement de l'année 1853, sous le titre de "*Cérémonial selon le Rit Romain, par Joseph Baldeschi, Maître des Cérémonies de la Basilique de St. Pierre, à Rome, traduit de l'Italien, et complété par l'Abbé Favrel, Vicaire-Général à Arras..... première édition faite en Canada, par ordre du premier Concile Provincial de Québec,*" revêtu de l'approbation de Monseigneur l'Archevêque, et de tous ses suffragans, qui l'autorisent, "comme atteignant les fins du iv décret du dit Concile."

Il fallait attendre la permission de Rome pour promulguer ce Cérémonial : car le même décret enjoint de le soumettre au jugement du Saint-Siège. Mais aujourd'hui que cette permission nous a été heureusement accordée, nous comprenons que la loi du Concile doit avoir son effet, et que c'est un devoir pour nous de la mettre à exécution. A ces causes, nous déclarons, par notre présente lettre pastorale, que le Cérémonial ci-dessus désigné est promulgué dans ce diocèse.